

Les parents correspondants de classes

Chaque classe est épaulée par deux parents correspondants, chargés de favoriser l'échange et la communication entre les enseignants et les familles de la classe.

Les parents correspondants sont volontaires, et déposent une candidature auprès de l'APEL soit dès le mois de juin, au moyen du bulletin ci-dessous, soit en début d'année scolaire, par un bulletin qui sera diffusé à vos enfants dans le courant du mois de septembre.

Les parents correspondants sont obligatoirement membres adhérents de l'APEL, dont ils dépendent, et à laquelle ils s'adresseront prioritairement pour tout problème logistique ou toute question "déontologique".

Une fois désignés, ils devront s'engager à respecter une "charte" du parent correspondant, qui leur sera remise lors d'une réunion dont la date sera communiquée au mois de septembre par l'APEL. Ils assisteront à 3 conseils dans l'année (dans une fourchette horaire comprise entre 17h et 19h).

Si vous avez déjà l'intention de vous engager en tant que parent correspondant de la future classe de votre enfant pour l'année 2011-2012, merci de remplir le document ci-joint.

N'hésitez pas à contacter l'APEL sur apel.collegestmarc@gmail.com .

A très bientôt!

L'équipe des parents de l'APEL

APEL COLLEGE
ST MARC

Candidature à la fonction de parent correspondant pour l'année 2011-2012

Monsieur, Madame

Père, mère de l'enfant entrant en classe de

Présente sa candidature à la fonction de parent correspondant pour la classe de son enfant.

Adresse e-mail (indispensable -si vous en avez une- pour toute communication avec l'APEL).
Merci de vous appliquer à écrire cette adresse, le déchiffrement n'est pas toujours aisé!

Téléphone:

(merci de nous retourner ce document sous enveloppe à APEL Collège St Marc, dans la boîte aux lettres de l'APEL Collège ou par courrier au 11 rue Soeur Bouvier - 69005 Lyon)

Nous vous accuserons réception de ce document par mail. Merci, à bientôt.

apel.collegestmarc@gmail.com